

VÉRONIQUE DE RUDDER

SOCIOLOGIE DU RACISME



SYLÉPSE

SOCIOLOGIE DU RACISME

VÉRONIQUE DE RUDDER

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS PAR
MARGUERITE COGNET, MIREILLE EBERHARD,
CATHERINE QUIMINAL, AUDE RABAUD,
MARYSE TRIPIER

AVANT-PROPOS D'ÉTIENNE BALIBAR

ÉDITIONS SYLLEPSE

69, RUE DES RIGOLES, 75020 PARIS (FRANCE)

EDITION@SYLLEPSE.NET

WWW.SYLLEPSE.NET

ISBN : 978-2-84950-791-9

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : DR

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS ET DE L'URMIS

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT	7
Étienne Balibar	
INTRODUCTION	29
Marguerite Cognet, Mireille Eberhard, Catherine Quiminal, Aude Rabaud, Maryse Tripier,	
PARTIE 1	
LOGEMENT ET COHABITATION PLURI-ETHNIQUE	
LA TOLÉRANCE S'ARRÊTE AU SEUIL	47
LA COHABITATION PLURI-ETHNIQUE : ESPACE COLLECTIF, PHÉNOMÈNES MINORITAIRES ET RELATIONS SOCIALES	59
VIVENT LES GHETTOS ?	81
LE LOGEMENT DES MAGHRÉBINS (RACISME ET HABITAT)	103
DE LA QUESTION DU LOGEMENT À LA QUESTION ETHNIQUE	121
CONFLITS ET INTÉGRATION DANS LES QUARTIERS POPULAIRES	139
PARTIE 2	
PROBLÈMES ÉPISTÉMOLOGIQUES, PROCESSUS DE CATÉGORISATION, PRÉCAUTIONS D'« USAGE »	
INTÉGRATION	161
LA SÉGRÉGATION EST-ELLE UNE DISCRIMINATION DANS L'ESPACE ?	169
QUELQUES PROBLÈMES ÉPISTÉMOLOGIQUES LIÉS AUX DÉFINITIONS DES POPULATIONS IMMIGRANTES ET DE LEUR DESCENDANCE	191
IDENTITÉ, ORIGINE ET ÉTIQUETAGE	217
LE « FOULARD ISLAMIQUE » : DE QUELLE INÉGALITÉ S'AGIT-IL ?	231
QUELLES STATISTIQUES POUR QUELLES LUTTES CONTRE LES DISCRIMINATIONS ?	237

PARTIE 3
RACISME ET DISCRIMINATIONS

LE RACISME DANS LES RELATIONS INTER-ETHNIQUES	255
LES SYNDICATS FACE AUX NOUVELLES DISCRIMINATIONS	277
À MARSEILLE, LA « PRÉFÉRENCE LOCALE » CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE	297
ORDRE SOCIAL RACISTE, CLASSISME ET SEXISME	317
RACISME	333

AVANT-PROPOS PORTRAIT

ÉTIENNE BALIBAR

Les éditrices du volume rassemblant dix-sept études de Véronique sur la cohabitation pluri-ethnique et le racisme, et Patrick Germe son époux, me demandent de rédiger un «portrait» de Véronique pour «introduire» cet ouvrage. J'accepte, évidemment, bien que peut-être je ne possède pas toutes les compétences qui seraient requises pour le faire. Je ne veux pas manquer l'occasion de dire toute l'importance que j'attache à la diffusion d'une œuvre essentielle, qui se réclame de la sociologie (et, je crois, apporte à cette discipline une contribution fondamentale), mais aussi – en raison de son objet et de la façon dont elle l'a redéfini – déborde très largement ce champ disciplinaire particulier. Une œuvre qui démontre de façon irrécusable combien il importe à toute véritable sociologie, sans renoncer à aucune de ses spécificités, de communiquer avec les espaces concurrents de la politique et de la philosophie, dans un échange réglé de connaissances et d'hypothèses, soigneusement contrôlé par les normes de la vérification et de la conceptualisation, mais dégagé de tout *a priori* bureaucratique.

C'est à cette enseigne que, dès les années quatre-vingt du siècle dernier, j'avais rencontré Véronique (en compagnie d'Isabelle Taboada-Leonetti et de Maryse Tripier, ses fidèles compagnes de travail), alors que, parties d'horizons différents mais poussés par le même sentiment de l'urgence politique et de l'insuffisance des structures existantes de la recherche scientifique, nous avons commencé avec quelques autres¹ à échanger savoirs, compétences dans nos domaines respectifs, questionnements et hypothèses interprétatives autour de la question du

1. Colette Guillaumin, René Gallissot, Claude Meillassoux, Michel Giraud et Claude Valentin Marie en particulier, à l'occasion de séminaires organisés à la Maison des sciences de l'Homme en compagnie d'Immanuel Wallerstein en 1984 et 1985.

racisme: objet tout à la fois d'une surenchère de discours hétérogènes, d'un conflit de définitions aux enjeux de société dramatiques, et d'une stupéfiante sous-détermination épistémologique. Ces échanges se poursuivirent au long des années suivantes, et j'en ai immensément bénéficié, à mesure que – en étroite collaboration avec les chercheurs et chercheuses de l'URMIS (Unité de recherches «Migrations et société») dont elle était l'infatigable animatrice, mais avec son langage et sa démarche propre – Véronique De Rudder approfondissait l'analyse du «complexe» de questions qui se rejoignent et se déterminent mutuellement, formant l'un des grands enjeux de citoyenneté de notre histoire nationale, un des plus dangereux aussi: la place de l'immigration et de sa «descendance» dans la société française, la structure des relations inter-ethniques dans lesquelles elle vient prendre place et dont les modalités du traitement (notamment par l'État et ses administrations) intensifient le caractère conflictuel, les dimensions institutionnelles, sociologiques, politiques du racisme qui s'incrute et se reproduit dans notre pays au point d'en grever directement l'avenir.

Je viens donc de relire (ou de lire, car je ne les connaissais pas tous) les essais rassemblés dans ce volume – auxquels je n'ai pas pu ne pas joindre ceux (écrits ou signés avec Christian Poiret et François Vourc'h) du livre *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, publié dans la collection que je dirigeais à l'époque avec Dominique Lecourt², car ils sont totalement complémentaires. Depuis le premier qui a fait date («La tolérance s'arrête au seuil»), jusqu'au dernier qui rassemble les postulats essentiels (l'article «Racisme» du *Dictionnaire de l'immigration en France*³), je les ai trouvés impressionnants de force, de précision, d'actualité. Et l'image de Véronique a resurgi, toujours aussi vive. Comme tous ceux qui l'ont connue, qui ont travaillé ou se sont engagés avec elle, je ne peux oublier ce que sa personnalité avait d'irrésistible: une chercheuse et une directrice de travaux d'un sérieux absolu, d'une lucidité et d'une sincérité intransigeantes, mais d'une légèreté, d'une élégance, d'une gaieté, d'une générosité inimitables; une citoyenne engagée – «militante» si l'on entend par là qu'elle était disposée à toutes les interventions, à toutes les tâches collectives et toutes les missions qu'imposent les circonstances parfois critiques de la lutte pour les droits humains de

2. Collection «Pratiques théoriques», Presses universitaires de France, Paris 2000.

3. Smäin Laacher (dir.), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 2012.

tous et de chacun, mais absolument libre de son jugement, rebelle à tout endoctrinement, à toute discipline d'appareil. Féministe, certes, mais convaincue de la possibilité et des vertus de la mixité, dès lors qu'elle ne sert pas simplement d'alibi à la perpétuation de vieilles hiérarchies, et je pense qu'on retrouve cette position de principe dans son antiracisme fondamental – j'y reviendrai.

UNE ENQUÊTE SCIENTIFIQUE ET ENGAGÉE

Un mot encore sur l'impression générale qu'on peut retirer du rassemblement des textes écrits entre 1980 et 2012 – soit de part et d'autre de l'ouvrage paru en 2000 aux PUF – tantôt seule, tantôt en collaboration⁴ : il donne le sentiment d'une *enquête* au sens fort, balisée de plusieurs « synthèses » ou tentatives de « définition » rigoureuses, mais qui ne s'est jamais arrêtée. Très tôt cependant elle a clarifié son orientation de chercheuse, et cela tenait à la façon même dont elle s'inscrivait activement dans les *conditions* de son exercice, sur lesquelles elle n'a cessé de réfléchir, en les incorporant à l'objet scientifique lui-même : dispositif institutionnel et état du travail scientifique au croisement de plusieurs institutions, avec ses répercussions sur le débat public ; conjoncture politique nationale et transnationale en évolution rapide, marquée par l'accentuation de tendances inégalitaires aux racines très anciennes (on dirait aujourd'hui passage de la colonisation à la « post-colonie ») ; transformations en profondeur de la société, des relations de travail et de l'identité même des acteurs sociaux. Cette recherche est donc précisément datée, mais elle n'est pas périmée pour autant, et je ne crois pas qu'elle soit proche de le devenir. Au contraire, pour avoir fait preuve en son temps d'une singulière capacité d'anticipation et de renversement des préjugés, elle s'avère d'une étonnante actualité. Il n'en faudra pas moins essayer d'indiquer sur quels points – dans son esprit même – il conviendrait aujourd'hui de la compléter ou d'en prolonger les interrogations. J'y reviendrai en conclusion, à mes risques et périls.

4. Les collaborateurs de Véronique De Rudder pour certains articles, comme rappelé ci-dessous, sont Isabelle Taboada-Leonetti, François Vourc'h, Christian Poirot et Maryse Tripier, dont je n'ai garde de sous-estimer la contribution. Isabelle Taboada et François Vourc'h nous ont quittés respectivement en 2005 et 2012.

L'UNIVERSALITÉ RÉPUBLICAINE À L'ÉPREUVE

Ce qui me frappe aussi, et qui constitue l'horizon commun de tous les essais, c'est l'intensité de l'engagement civique et de l'exigence théorique de Véronique De Rudder en face de ce qui lui apparaît comme le *paradoxe* constitutif, évolutif, et cependant fondamentalement intenable, du «républicanisme» français dans son rapport à l'*universalisme* qui lui confère historiquement sa légitimité politique. Le *sous-titre* du livre de 2000 est ici révélateur : «L'universalité républicaine à l'épreuve». Force est en effet de le constater : cet universalisme qui est inscrit en lettres d'or dans les textes constitutionnels, revendiqué par la France comme un point d'honneur sur la scène internationale, détaillé et mis en œuvre par toute une législation répressive aussi bien que prescriptive, enseigné dans les écoles, enjoint aux administrations sous forme de directives et de normes, revendiqué par toutes les tendances politiques nationales (à peu d'exceptions près), coïncide en pratique avec un système invétéré de discriminations à «fondement» ethnique, tolérées ou même à l'occasion codifiées, qui est aujourd'hui en voie d'expansion plutôt que de correction (en dépit des déclarations d'intention). Ses victimes sont, massivement, les «immigrés» originaires des anciennes colonies françaises (et notamment du Maghreb) et *leurs descendants*, citoyens français de plein «droit» et pourtant de seconde zone, constamment renvoyés aux *origines* qu'on leur *assigne* comme à une marque d'indignité. Cet universalisme est donc très largement *retourné* contre ses idéaux et sa signification théorique, et du coup la question se pose inévitablement : doit-on penser qu'il s'agit d'une «trahison» du fait de circonstances et d'acteurs (collectifs, individuels, institutionnels) qui en ont oublié ou renié les principes ? ou bien au contraire, suivant la logique d'un marxisme simplifié qui est très fréquemment reprise ou retrouvée par des courants de pensée critique et de protestation militante faisant de l'opposition dominants/dominés une utilisation mécanique et même conspirative, que le discours de l'universalisme est *comme tel l'instrument* d'un camouflage de la domination qui sert en même temps à désarmer la résistance des dominés ? ou enfin que l'universalisme en tant que «formation» historique, composée de discours aussi bien que de pratiques institutionnelles, est un ensemble contradictoire et un enjeu de rapports de forces qui peuvent le faire «tourner» en des sens opposés, et par conséquent le cadre d'une bataille permanente pour sa propre signification ? Naturellement toute réponse à cette question est en même

temps une prise de position qui a des implications pratiques et pas seulement philosophiques. C'est bien le cas chez Véronique De Rudder : elle s'est réclamée, on le sait, d'un « universalisme pratique » (ou d'un « universalisme en acte »), en insistant à la fois sur la nécessité de corriger les politiques publiques « antidiscriminatoires » et sur celle de poser les questions d'interprétation de l'idéologie officielle à partir de la « voix des victimes », qui reflète l'expérience même du retournement du langage de l'émancipation en pratique de domination. Ce que je prendrai la liberté de retraduire aussi comme un *universalisme civique*, n'acceptant de céder ni sur la puissance émancipatrice des idéaux d'égalité de dignité des êtres humains, que les opprimés peuvent mobiliser pour se conforter dans leur lutte et pour mettre un ordre discriminatoire en contradiction avec lui-même, ni sur la nécessité de critiquer les « abstractions » et les « refoulements » au moyen desquels le retournement se rend invisible, et trouve même le moyen de *disqualifier par avance* la protestation ou la résistance qu'il suscite, en les taxant de « particularisme » (ou, terminologie surabondamment instrumentalisée en France, de « communautarisme »). Il s'agit donc non pas de relativiser la contradiction, mais d'y séjourner longuement, d'en retracer les causes historiques, d'en montrer les ressorts sociaux et psychologiques, d'en identifier les procédures de reconduction, et finalement de proposer une *défense de l'universalisme* qui soit inséparable de sa *transformation*, c'est-à-dire qui surmonte l'insupportable paradoxe actuel en incorporant à notre compréhension des valeurs démocratiques les leçons même d'une expérience qui les a très profondément malmenées. Mais pour cela il ne suffit pas d'une position de principe, si lucide soit-elle, il faut un patient effort d'analyse concrète des réalités et de la matérialité des conflits. En d'autres termes il faut une *sociologie du racisme*. C'est bien ce dont on va trouver (ou retrouver) ici les protocoles d'enquête.

UNE SOCIOLOGIE DU RACISME

Je voudrais maintenant essayer, sans excéder les limites convenables d'un avant-propos ou d'un « portrait » intellectuel, identifier quelques traits saillants de cette sociologie telle que – non-sociologue moi-même, bien qu'animé des mêmes préoccupations – j'ai cru les voir se dessiner au long des essais ici réunis. Je le ferai schématiquement autour de trois thèmes, qui correspondent à peu près aux trois sections du recueil, même si bien entendu (et les éditrices l'ont clairement indiqué)

le recouvrement de l'une à l'autre est la loi de leur écriture (et le ressort de leur fécondité): d'abord l'importance du *souci épistémologique* dans le travail sociologique de Véronique De Rudder, travail constamment «réflexif» ainsi que je l'indiquais ci-dessus; ensuite l'originalité de son concept de relation inter-ethnique, ou plutôt du «jeu» qu'elle établit entre les deux plans désignés respectivement comme «rapport» et «relation» inter-ethnique, d'où découle la possibilité d'analyser une «ethnisation du social» qui est comme une *réduction* des capacités de «cohabitation» des différences ethniques et culturelles elles-mêmes; enfin, par une combinaison de toutes les analyses portant sur l'emploi, l'habitat, l'exercice quotidien des droits civiques et des libertés «privées» et l'usage politique des représentations dominantes, la qualification du *racisme* contemporain comme un *ordre social* intrinsèquement inégalitaire, où les différences de classe sont surdéterminées et aggravées par des assignations d'origine généalogique invétérées. Ce qui me conduira, en conclusion, à relancer la question des formes et des forces de libération par rapport à ce système.

LA CONSTRUCTION D'UN OBJET DE CONNAISSANCE

Le *souci épistémologique* est omniprésent dans les travaux de Véronique De Rudder. Il doit être soigneusement distingué d'un simple souci «méthodologique», même si elle n'en a pas ignoré l'utilité et les points d'application (le contraire serait étonnant s'agissant d'un travail d'enquête qui exigeait non seulement d'aller sur le «terrain» mais de surmonter de puissants obstacles institutionnels à la «rencontre» de ses sujets). Ce qui est en cause, comme le dit d'emblée un texte très important, c'est la *construction d'un objet de connaissance* qui est aussitôt présenté comme double, ou complexe: «migrations et relations inter-ethniques». Comprenons que ni l'un ni l'autre de ces deux termes en constitue séparément un «objet» susceptible d'enquête, d'explication, bref de connaissance scientifique. Mais d'un autre côté il ne suffit évidemment pas de circuler entre les deux termes ou de les examiner ensemble pour produire un véritable «objet», il faut justement une construction, laquelle commence par une *déconstruction*. Les «migrations» sont appréhendées au sein de notre société dans un réseau épais de représentations qui, en fait, *cachent les «migrants»* ou les font apparaître sous un jour partiel et biaisé: car d'un côté elles les décrivent uniquement comme un «flux» entrant (quand ce n'est pas, de plus en plus, un flux

« envahissant »), hors de toute référence à leur parcours, aux *histoires* complexes qui expliquent les déplacements humains entre régions dans le monde d'aujourd'hui, histoires profondément marquées par l'héritage des dépendances coloniales, mais aussi assujetties aux fluctuations de l'emploi et aux contrecoups des processus de dépossession capitaliste ; mais d'un autre côté elles *amalgament* sous le nom de « migrants » ou « d'immigration » (ou de populations d'« origine immigrée ») des ensembles de plusieurs générations dont le statut au regard de la nationalité comme du mode de vie, de l'intégration ou de l'acculturation est totalement hétérogène et constitué dans les faits par une multitude de déterminations sociales. La confusion de ces représentations, propices à la stigmatisation collective et utilisées pour la renforcer (donc pour créer des « minorités »), atteint son comble lorsque le processus de *catégorisation* (qui est une modalité fondamentale de la simplification et de la réification des formes de vie et des différences sociologiques, surtout lorsqu'elle traduit la perception de « minorités » par une « majorité », ou sert l'institution même de leur dissymétrie) se combine avec l'utilisation des *statistiques de population* (globales, locales) comme un instrument (ou une « donnée ») de la connaissance qui est en même temps un instrument de « gestion » des problèmes sociaux, notamment les problèmes d'habitat et d'équipements urbains collectifs. C'est cette confusion bien entendu qui fait problème, mais qui traduit aussi la nature intrinsèquement conflictuelle de « l'objet » qu'il s'agit ici de construire à partir de la critique des formes sous lesquelles il nous est donné, ou plutôt imposé.

Véronique De Rudder rappelle à juste titre que l'institution même de la statistique, depuis les origines, répond à une fonction *étatique* de gouvernement des populations, et que le besoin de connaissance y est étroitement subordonné aux objectifs de contrôle ou de répression (notamment quand il s'agit des « classes dangereuses », dont ladite « immigration » a largement pris le relais dans l'imaginaire politique contemporain). Voire il se renverse en un *besoin de méconnaissance*. Je trouve admirable le patient travail opéré par Véronique sur la signification et l'utilisation des statistiques de population, qui occupe une place centrale dans sa construction théorique, et contribue directement à dégager le terrain pour une étude *concrète* de ce qui engendre les « conflits de cohabitation » et détermine leur évolution vers une issue plus ou moins vivable, dans un cadre de citoyenneté et sous la condition de certaines politiques publiques : non pas le « fait » de l'immigration

(qui est une abstraction, et devient une redoutable mystification quand on lui amalgame des marques de descendance considérées comme indélébiles), mais le « rapport » entre des situations « inter-ethniques » de départ et d'arrivée qui portent l'une et l'autre le poids de l'histoire (colonisation, décolonisation, postcolonisation, mondialisation...), entre lesquelles le « déplacement » plus ou moins volontaire, plus ou moins légal, plus ou moins durable de nombreux individus aux caractéristiques sociales et culturelles différenciées, établit un *rapport historique* en permanente évolution. Ce travail est critique, mais il n'est pas nihiliste (car le sociologue, même s'il n'en fait pas le critère ultime de la vérification, a besoin de statistiques), même si Véronique ne se prive pas de pointer jusque dans les travaux « scientifiques » de l'Insee et de l'Ined des biais politiques et idéologiques inacceptables (comme la reprise d'une catégorie de « Français de souche », dont on sait à quelles fins meurtrières elle est destinée à servir). Ce travail devient extraordinairement délicat et sensible quand il se trouve recouper la controverse sur l'utilisation et la signification des « statistiques ethniques », qui éclate en même temps que se développe l'enquête de Véronique De Rudder, et par rapport à laquelle elle prend une position non pas prudente (voire ambiguë, comme on a pu le lui reprocher), mais éclairée (y compris par la comparaison entre les termes du débat *français* et ceux d'autres pays)⁵ : pour la mise en œuvre de tous les instruments statistiques, directs et indirects, qui permettent de *supprimer l'invisibilité* recouvrant les discriminations à l'embauche, au logement, à l'ascension sociale et à la représentation politique, au traitement administratif (y compris par les forces de police), dont sont systématiquement victimes les populations dites « immigrées » (et en leur sein certaines catégories plus encore que d'autres : par exemple les jeunes maghrébins et noirs de sexe masculin) ; mais *contre* l'utilisation (et *a fortiori*) l'imposition par l'État de catégorisations *univoques*, qui enferment les individus dans une identité générique et exclusive, au détriment à la fois de la multiplicité des affiliations correspondant à différents contextes de socialisation (au travail, à l'école, au quartier, ou encore

5. Je trouve très intéressante à cet égard la confrontation entre le travail critique opéré par Véronique De Rudder et celui qu'avait entrepris il y a quelques années à propos des États-Unis – situation classiquement considérée comme antithétique, où le recensement « ethnique » et même « racial » fait l'objet non pas d'un interdit officiel mais d'une injonction justifiée aujourd'hui par les politiques d'*affirmative action*, par David Theo Goldberg dans son recueil *The Racial State*, Wiley-Blackwell 2001.

en fonction des différences sexuelles et religieuses), et de l'évolution des individualités, en particulier d'une génération à l'autre. En d'autres termes elle travaille constamment sur un double front : *imposer la reconnaissance* (et la connaissance) des inégalités réelles, *résister à l'imposition* et à l'intériorisation des dichotomies factices.

On voit alors ce que signifie « construction de l'objet » : c'est plonger au cœur d'une *question* qui est à la fois perçue comme telle et « inversée » dans sa formulation, pour la transformer en un *problème* d'articulation et de variations des dépendances entre plusieurs relations sociales, plusieurs niveaux de détermination (local, global, national), plusieurs types d'acteurs institutionnels. Ce n'est pas neutraliser les conflits ou les mettre entre parenthèses, ni s'interdire les jugements de valeur à leur égard, mais c'est en récuser les conceptions dominantes qui ont partie liée avec la domination elle-même et qui en font l'expression de la *nature* des parties prenantes (serait-elle une nature « culturelle », historique) pour en identifier à la fois les conditions d'émergence et les contradictions internes, donc les possibilités d'évolution. D'où la « topographie » complexe, le système de repères conceptuels entre lesquels – sans jamais se dissoudre ou perdre de sa violence – circule le problème des « relations inter-ethniques » identifié par Véronique comme soubassement et matière des phénomènes de racisme dans un pays comme la France aujourd'hui : distribution, déplacement, sédimentation des flux de populations migrantes ; catégorisation et, indissociablement, assignation de l'étrangèreté à des identités et des territoires ou des fonctions sociales restrictives (ce qui revient en pratique à la mise en œuvre d'un interdit d'intégration – alors même que celle-ci, au prix de confusions intéressées entre la communauté, voire l'identité nationale et la société, demeure l'objectif officiel de l'État) ; enfin convergence « systémique » des mécanismes de ségrégation et des pratiques discriminatoires, dont l'ensemble donne corps à un véritable *ordre social raciste*, qui a sa propre capacité d'expansion à toutes les sphères de la vie sociale, mais aussi – heureusement – ses insurmontables contradictions internes.

RAPPORTS ET RELATIONS INTER-ETHNIQUES

Je m'arrêterai ici, sans entrer dans tous les détails (le lecteur les découvrira peu à peu dans l'enquête de Véronique), à quelques propriétés remarquables du concept de « relations inter-ethniques », et

aux possibilités d'analyse qui en découlent. Ce concept, je l'annonçais d'emblée, est à double face, il suscite une analyse qui est conduite en permanence sur deux plans d'échelle et de modalité phénoménologique différente. Véronique s'est servie délibérément de la possibilité qu'offre la langue française de juxtaposer deux notions apparentées mais distinctes : celle de *rapport* et celle de *relation*, toutes deux cependant inscrites dans le champ du «social». Dans l'allemand théorique – par exemple celui de Marx – il n'y a qu'un terme : *Verhältnis*, qu'on peut traduire en français soit par «rapport» soit par «relation», suivant qu'on veut mettre l'accent plutôt sur l'objectivité, la matérialité d'une structure sociale dont les individus et les groupes seront les «porteurs», et qui leur assigne une position univoque par rapport à d'autres (ainsi : patron et employé, voire exploiteur et exploité), ou au contraire sur la dimension subjective des interactions entre ces mêmes individus ou groupes, telle qu'ils l'intériorisent et l'incorporent à leurs actions, à leur comportement et à leur image réciproque⁶. L'objet qu'elle construit, c'est la *réversibilité* des rapports et des relations inter-ethniques, donc la correspondance qui s'établit entre eux mais aussi les décalages et les tensions qui surgissent au sein de cette correspondance. On a là une «dialectique» d'autant plus efficace qu'elle ne se justifie pas de lourds présupposés philosophiques, mais des possibilités d'analyse qu'elle procure. Il faut ces deux niveaux d'analyse et d'interprétation en effet, car d'une part il est certain que les individus mobiles ou immobiles sont «jetés» par l'histoire et par l'économie dans des rapports sociaux, des conditions structurelles qu'ils ne choisissent pas, et qui leur imposent de sévères contraintes matérielles (ce qui vaut non seulement pour les «dominés» mais aussi pour les «dominants»); mais d'autre part il est tout aussi certain que la position des individus ou des groupes à l'intérieur des structures sociales n'est pas celle de supports passifs condamnés à un comportement unique de façon déterministe : c'est une position d'*acteurs* qui doivent «interpréter» leurs rôles ou les vivre selon différentes modalités, allant de la surenchère et du conformisme jusqu'à la révolte et à la contre-conduite, et parfois même en exploiter les contradictions et les potentialités conflictuelles pour y apporter des transformations

6. Ainsi dans la fameuse «sixième thèse sur Feuerbach», Marx écrit : «*In seiner Wirklichkeit [das menschliche Wesen] ist das ensemble der gesellschaftlichen Verhältnisse*», qu'on traduit généralement par : «Dans sa réalité, l'essence humaine est l'ensemble des rapports sociaux», mais qui pourrait aussi vouloir dire : «L'être humain réel n'est rien d'autre que l'ensemble de ses propres relations à d'autres...»

plus ou moins profondes. Dans le cas du complexe constitué par les migrations, l'intégration différentielle des ethnies et des générations au sein de l'ordre «républicain», et la pénétration du racisme au sein de la vie quotidienne, la contrainte structurelle c'est l'héritage pesant des hiérarchies et des identifications issues du passé colonial (un passé qui décidément ne «passe» pas, ou très lentement et très inégalement), et c'est la pression du marché du travail capitaliste, qui a basculé dans les années 1970 de l'attraction de main-d'œuvre étrangère vers la raréfaction des emplois déqualifiés et les taux de chômage élevés alors même que les flux migratoires du Sud vers le Nord s'institutionnalisèrent⁷. Quant à la liberté d'action relative des sujets sociaux, elle est représentée avant tout par les possibilités qu'ils ont de gérer la «cohabitation» dans leurs lieux de vie et de travail, où les relations inter-ethniques se présentent à la fois comme des relations de concurrence et comme des modalités de voisinage et d'interdépendance, plus ou moins bien régulées par les pouvoirs publics. Toute la subtilité des analyses de Véronique De Rudder tient dans sa capacité de déceler l'*ouverture*, l'*indétermination* relative des relations de voisinage (qui sont en dernière analyse des relations de «con-citoyenneté»), malgré les conflits qui les caractérisent ou plutôt en raison de l'incertitude et de la plasticité de ces conflits, sans pour autant entretenir si peu que ce soit l'illusion que des changements de rapports de forces à l'échelle locale (urbaine, voire nationale) suffiront à changer les structures du marché capitaliste global. En revanche, il n'est pas dit qu'ils soient sans effets sur la reproduction des catégorisations d'origine coloniale, et c'est peut-être pourquoi celles-ci font l'objet de confrontations aussi violentes.

Le fait que Véronique De Rudder (avec ses collègues de l'URMIS), sans négliger la question cruciale des relations de travail, ait accordé une attention privilégiée à l'étude des conditions de développement de l'habitat «périphérique» des quartiers populaires, à la façon dont s'y succèdent des populations d'origine différentes mais qui ont en commun de se situer au plus bas de la hiérarchie sociale des revenus et des statuts, et aux effets – tantôt palliatifs, tantôt dévastateurs – des politiques publiques du «logement social» (en montrant en particulier comment celles-ci se trouvent prises dans la contradiction insoluble

7. Véronique De Rudder parle ici d'un renversement de conjoncture, mais je suis tenté pour ma part, avec le recul, d'y déchiffrer l'entrée dans un nouveau «régime» de précarisation de la main-d'œuvre, ce qu'en termes marxistes on appellerait une nouvelle «loi de population» du capitalisme.

d'un impératif de «regroupement», voire de «ségrégation», et d'une hantise du «ghetto» et du «communautarisme»), me semble avoir joué un grand rôle pour conférer à la dialectique des rapports et des relations une épaisseur concrète et une capacité démonstrative exceptionnelles. On reconnaîtra ici l'héritage de la pensée et de la méthode d'Henri Lefebvre, dont Véronique De Rudder a – parmi d'autres en France et à l'étranger – recueilli et fait fructifier l'héritage. Mais aussi celui de l'École de Chicago (Thomas et Znaniecki, Wirth, Park) dont elle se réclame explicitement, et dont le point de vue anthropologique «interactionniste» associe étroitement la considération des lieux avec celle des comportements oscillant entre «déviance» et «normalité». C'est pourquoi, dans toutes les formulations dont elle se sert pour caractériser la modalité ambivalente des relations inter-ethniques et l'indétermination relative des conflits auxquels elles donnent lieu sous la contrainte des structures, j'ai privilégié celui de «cohabitation», qui me semble tenir ensemble les différentes dimensions du problème. Il a aussi l'avantage d'attirer notre attention sur deux variables stratégiques, étroitement liées entre elles dans le cadre de la «société salariale» et de l'État «social» modernes, même si ces constructions institutionnelles sont aujourd'hui en pleine crise⁸, et surtout dans un pays comme la France: ce sont l'omniprésence du «tiers» étatique dans les relations sociales, et l'impossibilité d'étudier les relations inter-ethniques et leur évolution concrète (en tant que devenir des inégalités) indépendamment des rapports de classes. Par tiers, ou médiation étatique, il faut évidemment entendre l'action (souvent faite d'inaction, ou d'impuissance) de toute une échelle d'institutions allant des municipalités aux politiques gouvernementales en passant par la gestion des offices HLM, des services publics, des forces de l'ordre... Ce n'est jamais indépendamment de leur rapport différentiel à l'État, et de la façon dont l'État les traite lui-même différemment, que les groupes ou collectivités «ethniquement» définis ou autodéfinis se rapportent les uns aux autres, notamment en matière d'occupation d'un même secteur immobilier ou d'un même «territoire» urbain. Mais ces traitements différentiels sont *d'abord* des politiques de classe *avant* de se surdéterminer par des représentations et des catégorisations ethniques: c'est pourquoi Véronique De Rudder ne cesse de

8. Ces termes font référence en particulier à l'œuvre de Robert Castel, depuis *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, jusqu'à *La Discrimination négative*, Paris, La République des idées/Le Seuil, 2007.

revenir sur l'histoire « ancienne » de la définition des *classes dangereuses* par les élites au pouvoir, et s'emploie à démontrer que les conflits de cohabitation qui se cristallisent autour d'enjeux « identitaires », « culturels », « religieux » et finalement « raciaux », ont pour condition de possibilité le drame historique qu'a été dans la France de l'après-guerre la création à marche forcée, suivie de l'abandon des ensembles de logements sociaux et de leurs équipements, soit par manque de moyens soit par volonté de différenciation sociale (ce qui, à un certain niveau, revient d'ailleurs au même).

ETHNICISATION DES RAPPORTS SOCIAUX ET ORDRE SOCIAL RACISTE

La « race » n'est une race discriminée et stigmatisée que parce qu'elle est une classe, ou une « sous-classe » (*underclass*), mais la classe n'est elle-même une « classe » exploitée et dominée que parce qu'elle est « racisée », ou plus exactement se stratifie au moyen de critères de « race ». C'est pourquoi aussi ledit phénomène de l'*ethnicisation des rapports sociaux*, dont les conséquences politiques sont immenses (et désastreuses, en particulier du côté de l'action syndicale), est un phénomène intrinsèquement « pervers ». Il est bien vrai que des formes de domination et d'exclusion sociale qui ont fondamentalement une détermination de classe se trouvent « dénaturées » ou « dévoyées » au profit de conflits ethniques qui sont alors représentés comme insolubles. Mais il n'est pas vrai, inversement, qu'une démythification de ces représentations, une restitution des processus communs d'exploitation et de reproduction des inégalités doit nous conduire à *effacer* ou *neutraliser* les relations ethniques. Ce serait une autre mystification, une forme « ouvriériste » ou « populiste » d'universalisation abstraite. L'analyse du réel dans sa complexité doit conduire à faire voir les différences de classe et les différences ethniques comme imbriquées les unes dans les autres, chaque composante ayant droit à la reconnaissance théorique et à l'expression sociale. Ce qui compte théoriquement et politiquement est la *modalité* de cette reconnaissance.

Ce qui m'amène à quelques remarques sur mon dernier point – en vérité bien sûr le plus important, celui qui concentre tous les enjeux critiques du travail de Véronique : sa contribution à la redéfinition du *racisme*. Je crois qu'il faut ici, pour faire bref, repartir de la question du *rapport social* et aboutir à la proposition névralgique d'un *ordre social raciste*. Traiter (sur l'exemple de la France, mais en convoquant à chaque

instant une dimension comparative, ne serait-ce que pour pouvoir utiliser à bon escient l'«avance» relative que possédait la recherche étrangère, notamment anglo-saxonne, sur la recherche française au moment où Véronique a entrepris son enquête) le racisme contemporain comme un «rapport social», c'est d'une part prendre ses distances avec une définition du racisme comme simple *idéologie*, d'autre part – à première vue au moins – prendre le risque de redire en un autre langage, plus dramatique, ce qui a déjà été dit du «rapport inter-ethnique».

Les deux aspects sont liés en réalité, en particulier par l'utilisation que Véronique De Rudder a faite des analyses de Colette Guillaumin⁹. Si «idéologie» est entendu comme un pur discours, ou système d'idées, *a fortiori* (ce qui fut souvent le cas dans la pédagogie «antiraciste») comme un *choix* d'opinion qui procède de la malveillance ou du préjugé et peut être combattu par d'autres opinions, il est clair que la réalité sociale à laquelle nous avons affaire et à laquelle s'adressent les analyses de Véronique ne relève pas de l'idéologie. Mais si ce terme désigne la cohérence de discours et de stéréotypes qui s'inscrivent dans la profondeur historique, font corps avec des rapports sociaux de domination et s'incarnent dans des institutions, c'est bien d'idéologie qu'il s'agit, parce que l'idéologie est elle-même un rapport social. On pourrait même dire que l'exemple du racisme, de son efficacité et de sa résistance à la critique, constitue aujourd'hui le cas privilégié de ce que nous pouvons entendre par *idéologie*. En mettant l'accent sur le «rapport», cependant, Véronique veut aussi attirer notre attention sur un autre phénomène: la transformation de différences ethniques qui ont un caractère «structurel» et qui constituent, dans leur variabilité même, une caractéristique anthropologique de l'espèce humaine, en un régime de discriminations et d'inégalités ayant un caractère *transmissible*, et qui servent ainsi (jusqu'à l'explosion de violence) à mystifier les rapports de pouvoir. Car cette transformation non seulement procure (comme dans les sociétés coloniales et notamment esclavagistes) une «légitimité naturelle» au pouvoir des dominants sur les dominés, mais surtout elle produit l'*apparence objective* d'une solidarité entre les dominants et une

9. Colette Guillaumin: *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, [1972] 2002; mais aussi son livre sur la naturalisation des rapports de sexe et de race: *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.



De gauche à droite :
Catherine Quiminal, Mireille Eberhard, Maryse Tripier, Marguerite Cognet, Aude Rabaud.

